



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Vienne

Commune : Le Dorat

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de la Pougé

Monument(s)

Appellation : Hôtel de la Pougé

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 18/09/1992

Étendue de la protection : Façades, toitures (en particulier le portail et l'échauguette) et escalier (cad. AB 766) : inscription par arrêté du 18 septembre 1992

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.